

Communiqué de presse de l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Electricité

Paris, le 5 février 2009 – Suite aux dégâts matériels importants survenus à l'occasion des vents violents qui ont frappé la France le 24 janvier 2009, **l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Electricité** tient à saluer la mobilisation d'ERDF (Gestionnaire du Réseau de Distribution d'électricité) et de RTE (Réseau de Transport d'électricité), dont le travail efficace des équipes a permis de rétablir assez rapidement le service de fourniture d'électricité des clients des fournisseurs alternatifs d'électricité (Direct Energie, HEW énergies et Poweo).

L'Association déplore cependant que la large communication opérée par EDF pendant cette période de crise ait conduit à renforcer la confusion déjà existante entre l'opérateur historique de fourniture d'électricité – EDF - et l'opérateur chargé de la gestion du réseau de distribution de l'électricité - ERDF -, aggravant en conséquence une situation déjà dommageable pour le libre exercice de la concurrence. La Commission de Régulation de l'Energie a d'ailleurs sévèrement condamné la teneur de ces communications et la confusion qu'elles engendrent nécessairement.

Il est évident en effet que ce mixage des images et des rôles de chacune de ces sociétés (fournisseur historique d'électricité d'une part, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité d'autre part) ne contribue pas à une compréhension positive du fonctionnement du marché de l'électricité de la part des consommateurs. Cela constitue de fait un frein au développement d'une concurrence efficace, dont pâtissent les fournisseurs d'électricité alternatifs, concurrents directs d'EDF, et au final les consommateurs qui ne comprennent pas comment tirer les bénéfices de la concurrence.

Il est ainsi dommageable par exemple qu'aucune communication n'ait précisé que les équipes d'intervention d'ERDF travaillaient au bénéfice de tous les consommateurs usagers du réseau d'électricité, quel que soit le choix de leur fournisseur d'énergie. Cette précision exemplaire aurait pourtant permis de rassurer les clients des concurrents d'EDF, touchés par la tempête.

En conséquence, l'Association demande, afin d'éviter que la confusion ne perdure, que :

- EDF prenne sans délai, toute mesure permettant :
 - o d'une part de différencier son image de celle d'ERDF, que ce soit en termes d'identité visuelle (logo, charte graphique...etc), de gestions de marque et plus largement de communication (institutionnelle et promotionnelle),
 - o et d'autre part de mettre un terme à la confusion sur les rôles et missions respectivement dévolus à EDF et ERDF ;
- le Médiateur National de l'Energie organise dans les plus brefs délais, au regard de sa mission d'information des consommateurs une campagne de communication ayant pour objectif de clarifier le rôle de chacun sur le marché de l'électricité.

A propos de l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité :

Les membres de l'association, Direct Energie, HEW Energies et Poweo, entendent promouvoir la construction, en France, d'un marché libéralisé pleinement efficace, c'est-à-dire offrant à tous les consommateurs français l'addition des bénéfices de la politique européenne en faveur de la concurrence et des avantages de la politique énergétique française.

Contact :

Fabien Choné, Président de l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Electricité
Tél. : 01 73 03 78 81